

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1430 du 6 décembre 1946 ;

n° 1430

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 décembre 1946

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1946

Date du numéro

31 décembre 1946

TEXTE INTÉGRAL

Sont libérés du service actif par fin de contrat les miliciens dont les noms suivent : 1417 Ahmed Abdou, 2e classe 1 compagnie, pour compter du 22 septembre 1946. 866, Looita Boulsa, 1re classe, 1er compagaie, pour compter du 1er décembre 1946. 1289, Mahammad Houmad, 2e classe, 1er compagnie, pour compter du 1er décembre 1946 1293, Souliman Ahmed 2e classe, 1er compagnie, pour compter du rr décembre 1946. 1294. Mahammad Goura. 1re classe. 1er compagnie, pour compter du 1er décembre 1946.